



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**
**Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré**



Pour une École qui INSTRUISE ! Pour des professeurs RESPECTÉS !

Le SIAES, c'est LE syndicat :

- qui défend la LAÏCITÉ, l'École Républicaine et ses valeurs ;
- qui défend la transmission des savoirs, des savoir-faire et l'autorité des professeurs ;
- qui refuse que les professeurs deviennent des animateurs socio-culturels ;
- qui défend votre liberté pédagogique individuelle et la reconnaissance de vos compétences disciplinaires face aux pédagogistes qui prétendent que l'élève peut « *tout découvrir par lui-même* » et « *construire seul ses propres savoirs* » ;
- qui refuse la démagogie et qui rappelle que la réussite scolaire d'un élève n'est pas un droit et qu'elle se mérite par le travail et les efforts fournis ;
- qui refuse la soumission des professeurs et de notre institution aux élèves et aux familles ;
- qui refuse la soumission de l'École Républicaine aux religions et aux communautarismes.

Le SIAES dénonce et combat

- La dévalorisation morale et sociale de notre profession.
- La perte considérable de notre pouvoir d'achat.
- Le renoncement, le laxisme, la démagogie, l'abaissement des exigences et du niveau.
- La multiplication des actes d'incivilité et de violence et l'impunité pour leurs auteurs.
- Le pouvoir accru donné aux chefs d'établissement, aux inspecteurs, aux parents se comportant en consommateurs d'école.
- La dégradation continue de nos conditions de travail. L'augmentation de la charge de travail.
- Le casernement des professeurs : réunions stériles et emplois du temps « à trous ».
- La suppression de la notation au nom de l'idéologie et la mise en place d'une évaluation « bienveillante » par compétences ayant pour seul but de tenter de masquer la baisse du niveau des élèves et de généraliser le passage automatique en classe supérieure façon « tapis roulant » de la maternelle à la terminale quels que soient le niveau et les efforts fournis par l'élève.
- L'éclatement et la « primarisation » du second degré notamment du collège.
- La « secondarisation » du supérieur.
- La territorialisation de l'École.
- Un système de promotion « tout à l'ancienneté ».

Le SIAES revendique

- La fin de l'autoritarisme croissant envers les professeurs et de la « bienveillance » laxiste envers les élèves perturbateurs.
- Le respect des professeurs et des CPE et de leurs missions d'instruction et d'éducation.
- La reconnaissance des prérogatives collégiales des professeurs en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.
- Le rétablissement de l'autorité et d'une ambiance de travail propice à la transmission des savoirs et savoir-faire et à la réussite de chaque élève en fonction de son travail et de ses capacités.
- La revalorisation des diplômes, conservant leur caractère national, afin de redonner à l'École de la République son rôle d'ascenseur social.
- Nous réaffirmons, contre les pseudo-pédagogues des « sciences de l'éducation », que le savoir n'est pas inné mais s'acquiert par l'effort, et que seul un spécialiste de sa discipline peut transmettre ce qu'il a acquis et ce pour quoi il a été formé.
- Il faut resanctuariser l'École. Les professeurs subissent les conséquences de l'idéologie calamiteuse de « l'ouverture de l'École sur le monde » et de « l'enfant roi » dont la parole vaudrait celle de l'adulte. Il est impératif de mettre un terme à l'ingérence des familles dans les établissements et de cesser d'accorder du crédit aux courriers des parents d'élèves lorsqu'ils dénoncent les pratiques pédagogiques ou les exigences d'un professeur.

RESPECT DES AGENTS CONTRACTUELS !

La situation des agents contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans (mépris des droits, retards de paiement, précarité ...).

Des **PRESSIONS HIÉRARCHIQUES** sont exercées sur les non titulaires pour les contraindre à **toujours davantage de FLEXIBILITÉ** (contrat à temps incomplet, service partagé entre plusieurs établissements éloignés, enseignement dans une discipline autre que celle pour laquelle ils sont qualifiés ...).

Pour les agents contractuels, le **SIAES** revendique :

- Une formation initiale préalable à la prise de poste et un véritable accompagnement ;
- Une réelle prise en compte des difficultés d'exercice ;
- La limitation des affectations avec un service partagé entre plusieurs établissements très éloignés les uns des autres ;
- Le droit à une formation de qualité, sur le temps de travail, permettant de préparer sereinement et efficacement les concours de recrutement ;
- Une meilleure prise en compte des services de non titulaire lors du reclassement.

Le SIAES défend vos intérêts matériels et moraux :

- Des salaires revalorisés sans aucune contrepartie :
 - en augmentant fortement la valeur du point d'indice ;
 - en revalorisant la grille indiciaire des contractuels professeurs et CPE.
- Maintien des concours nationaux de recrutement. Reconnaissance des diplômes acquis.
- Diminution de l'effectif des classes pour dispenser un enseignement de qualité.
- Droit à une véritable formation continue sur le temps de travail.
- Augmentation du contingent de Congés de Formation Professionnelle.
- Véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- Reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier propres à chaque discipline.
- Aménagement des fins de carrière.
- Revalorisation des retraites. Renégocier une réforme des retraites (pouvoir partir plus tôt, sans décote, avec prise en compte de la spécificité et de la pénibilité de nos métiers). **Refus du recul de l'âge légal de départ en retraite. Opposition à une retraite par points.**
 - Le travail de chacun doit être reconnu à sa juste valeur et évalué avec objectivité.
 - Le **SIAES** rappelle son attachement au **baccalauréat** comme **premier grade universitaire** et exige le rétablissement d'épreuves finales, terminales, anonymes et nationales. Tandis que les autres organisations syndicales rivalisent de **démagogie** pour s'opposer à toute forme de sélection à l'entrée du supérieur et au rétablissement du redoublement, le **SIAES** demande une autre réforme du lycée et du baccalauréat afin de **corriger les années d'errance** qui ont conduit inexorablement à la perte de valeur de ce diplôme.

Le SIAES - SIES, le syndicat qui VOUS INFORME et qui VOUS DÉFEND.

Le SIAES - SIES ne bénéficie d'aucune subvention publique ou privée et refuse les ressources publicitaires. Son fonctionnement repose exclusivement sur les cotisations des adhérents et le travail réalisé bénévolement par des militants.

Le SYNDICAT INDÉPENDANT ne roule pour aucun parti politique.

3 SCRUTINS

Vote électronique
du 1 décembre 2022
au 8 décembre 2022

CSAM

Comité Social
d'Administration
Ministériel

CSAA

Comité Social
d'Administration
Académique

CCPA

Commission
Consultative Paritaire
Académique

AGENTS
CONTRACTUELS



SNCL - SIES - SAGES



Liste SIAES



Liste SIAES

Le SIAES, le SIES, le SAGES et le SNCL sont affiliés à la Fédération Autonome de l'Éducation Nationale.